



## Les entreprises de sécurité privée : une faible rentabilité malgré une vive croissance

**E**n 2016, les 5 700 unités légales du secteur de la sécurité privée emploient 139 000 salariés en équivalent temps plein. Elles réalisent 7,0 milliards d'euros de chiffre d'affaires. L'activité progresse fortement en raison d'une demande soutenue : le chiffre d'affaires augmente en moyenne de 3,8 % en valeur par an depuis 2010. Le secteur comprend peu de grandes entreprises, ce qui accroît la concurrence et pèse sur les prix (+ 1,2 % par an sur la période). En 2016, le taux de marge moyen n'est que de 3,7 % et 29 % des unités ont même une rentabilité négative. Les délais de paiement des clients sont globalement élevés, comparés à ceux des autres activités de soutien : un quart des unités constate un délai moyen supérieur à 75 jours de chiffre d'affaires. Par ailleurs, les rémunérations sont modestes : deux tiers des salariés perçoivent moins de 13 euros bruts par heure. La qualification et le taux d'encadrement sont faibles dans ce secteur, où seuls 2 % des salariés sont des cadres.

Philippe Gallot, division Services, Insee

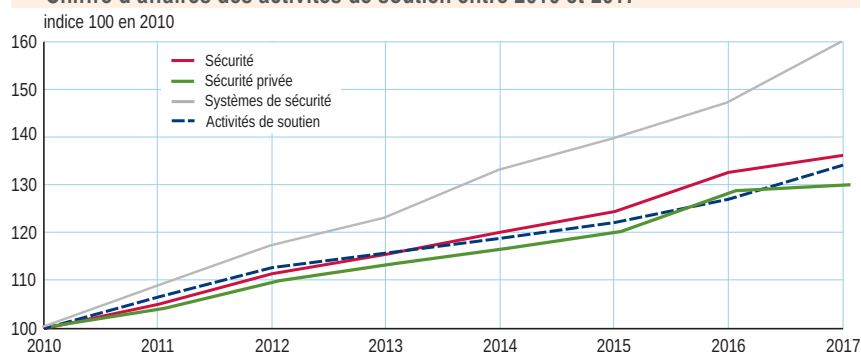
Le secteur de la sécurité privée (*définitions*) se développe nettement du fait de la demande croissante des entreprises, des administrations et des ménages pour protéger les biens et les personnes. Il constitue notamment un acteur incontournable pour organiser de grandes manifestations. En 2016, le chiffre d'affaires du secteur atteint 7,0 milliards d'euros. À titre de comparaison, celui de l'intérim s'élève à 32,4 milliards d'euros et celui de la propreté à 22,4 milliards d'euros, deux autres activités de soutien (*définitions*) également intensives en main-d'œuvre. Les 5 700 unités légales (*définitions*) du secteur emploient 139 000 salariés en équivalent temps plein (ETP). Plus petit (16 700 salariés ETP), le secteur des systèmes de sécurité (*définitions*) a quant à lui des caractéristiques très différentes (*encadré 1*). La sécurité privée recouvre les services de garde, de patrouille et de transport de fonds. Le gardiennage de locaux professionnels et d'immeubles d'habitation représente 52 % du chiffre d'affaires du secteur, le contrôle et la surveillance des activités commerciales 22 %, le transport de fonds 11 % et les autres activités 15 %.

À l'instar des autres activités de soutien, l'activité du secteur est essentiellement tournée vers une clientèle d'entreprises (86 %). Au sein de cette clientèle professionnelle, la part du chiffre d'affaires réalisée avec des unités légales du même groupe est plus faible dans ce secteur que dans l'ensemble des activités de soutien (10 % contre 24 %).

### Fort développement de l'activité entre 2010 et 2017

Entre 2010 et 2017, l'activité du secteur a fortement progressé. Le chiffre d'affaires a crû en moyenne de 3,8 % par an (*figure 1*). Il accélère fortement en 2016 (+ 7,1 %), à la suite notamment des événements tragiques de 2015 et 2016 ainsi que de la

**1** Chiffre d'affaires des activités de soutien entre 2010 et 2017



Note : l'évolution du chiffre d'affaires des activités d'enquête n'est pas représentée, car elles représentent 1 % de l'ensemble des activités de sécurité.

Lecture : entre 2010 et 2017, le chiffre d'affaires de la sécurité privée a augmenté de 29 %.

Champ : unités légales du secteur des activités de soutien (divisions 77 à 82 de la NAF rév. 2).

Source : Insee, indices de chiffre d'affaires dans les services.

révision du plan Vigipirate et de l'organisation de l'Euro de 2016. Sur la période, il augmente cependant moins vite que celui de l'ensemble des activités de soutien (+ 4,3 % par an) et, en particulier, que celui des autres activités à fort contenu en main-d'œuvre : l'intérim (+ 6,0 %) et, dans une moindre mesure, la propreté (+ 4,0 %).

Comme dans les autres activités de soutien et en dépit du dynamisme de l'activité, les prix de production dans la sécurité privée augmentent modérément : + 1,2 % par an sur 2010-2017. Ils ralentissent nettement au cours de la période récente : + 0,1 % par an entre 2015 et 2017 (figure 2). Ainsi, le volume d'activité dans la sécurité privée progresse significativement : + 2,5 % par an sur 2010-2017.

### La valeur ajoutée représente 81 % du chiffre d'affaires hors sous-traitance

Les opérateurs du secteur pratiquent souvent la sous-traitance entre eux, qui représente 10 % du chiffre d'affaires du secteur. Hors doubles comptes liés à cette sous-traitance, le chiffre d'affaires est de 6,3 milliards d'euros et la valeur ajoutée représente 81 % de ce chiffre d'affaires net de la sous-traitance (73 % pour le taux de valeur ajoutée brute). Ce taux de valeur ajoutée (définitions) est nettement plus élevé que dans l'ensemble des activités de soutien (figure 3). En effet, la rémunération des salariés représente l'essentiel des dépenses des entreprises.

### De faibles taux de marge

Dans le secteur de la sécurité privée, la rentabilité est faible, sans doute en raison du poids des donneurs d'ordre qui font jouer la concurrence face à un secteur modérément concentré (encadré 2). En 2016, le taux de marge (définitions) moyen du secteur est de 3,7 %, contre 6,9 % pour l'ensemble des activités de soutien. Un quart des unités légales ont même un ratio inférieur à - 2 %. La dispersion des taux de marge est forte : 19 points en 2016 entre le troisième et le premier quartile ; toutefois, elle diminue avec la taille des entreprises auxquelles appartiennent les unités légales (figure 4).

Les unités légales appartenant à des microentreprises affichent globalement de meilleures performances. Cela s'explique surtout par le fait que la rémunération de leurs dirigeants non salariés est souvent incluse dans l'excédent brut d'exploitation et non dans les dépenses de personnel, ce qui augmente mécaniquement le taux de marge.

Le taux de marge est quasi stable en 2016, malgré l'accélération de l'activité (figure 5). Il avait légèrement augmenté entre 2012 et 2015, favorisé par une baisse des cotisations sociales pour l'employeur.

#### Encadré 1

### Les systèmes de sécurité : un chiffre d'affaires deux fois plus dynamique que la sécurité privée

Les activités liées aux systèmes de sécurité recouvrent la surveillance des systèmes de sécurité, ainsi que leur installation. Les 2 500 unités légales de ce secteur emploient 16 700 salariés ETP. Leur chiffre d'affaires s'élève à 2,4 milliards d'euros en 2016, soit un quart de celui de l'ensemble de la sécurité. Un tiers de l'activité est tournée vers les particuliers.

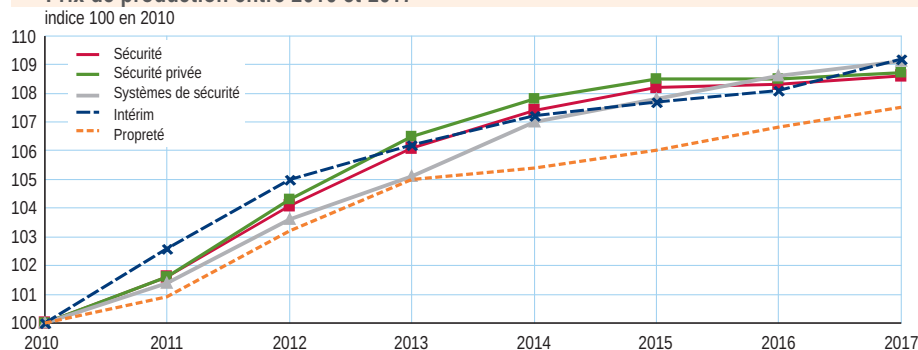
Le taux de valeur ajoutée est plus faible que dans la sécurité privée (46 % contre 73 %) : les achats (notamment de fournitures « courantes », mais hors investissements) représentent plus de la moitié du chiffre d'affaires. À l'inverse, le taux de marge est beaucoup plus élevé (22,4 % contre 3,7 %), permettant de financer des besoins d'investissement plus

forts. En effet, la part de l'actif immobilisé y est nettement supérieur (43 % contre 30 %).

Entre 2010 et 2017, le chiffre d'affaires de ce secteur augmente de 6,9 % par an, deux fois plus vite que celui de la sécurité privée, tandis que la hausse des prix de production est comparable (+ 1,3 % par an). Cette activité s'exerce souvent en complément plutôt qu'en substitution de la sécurité privée.

En 2015, le salaire horaire brut moyen est nettement plus élevé que dans la sécurité privée (17,4 euros contre 13,2 euros), le personnel étant plus qualifié. Les salariés sont plus fréquemment à temps complet (94 % contre 89 %) et le taux de rotation des effectifs est inférieur (20 % contre 29 %).

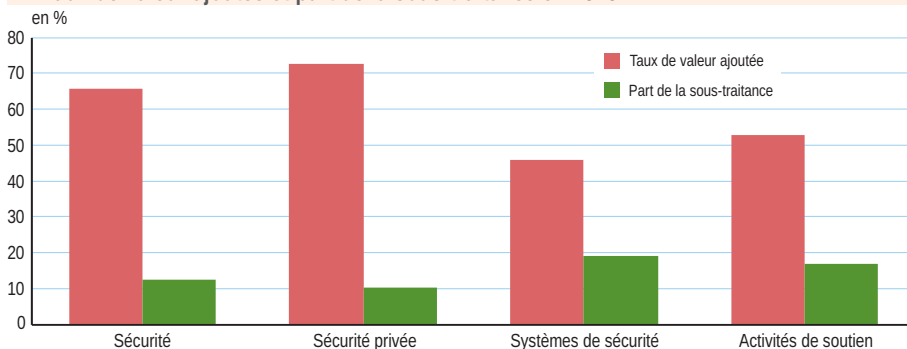
#### 2 Prix de production entre 2010 et 2017



Lecture : entre 2010 et 2017, les prix de production augmentent de 8,7 % dans la sécurité privée.  
Champ : unités légales des secteurs de la sécurité, de l'intérim et de la propreté (divisions 80, 78 et 81 et groupes 80.1 et 80.2 de la NAF rév. 2).

Sources : Insee, indices de prix de production dans les services (IPPS).

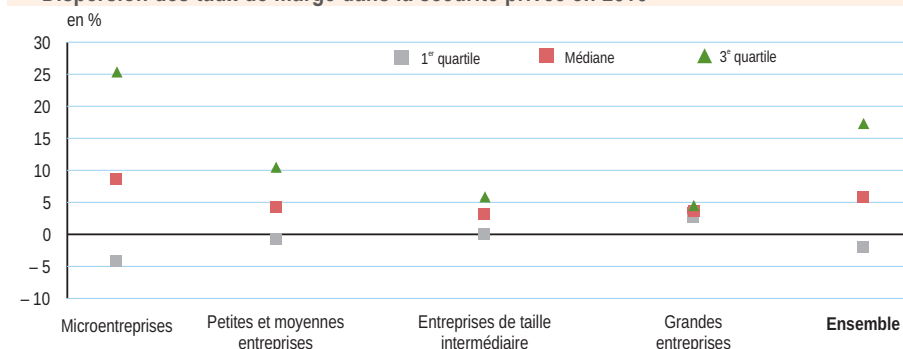
#### 3 Taux de valeur ajoutée et part de la sous-traitance en 2016



Lecture : en 2016, dans le secteur de la sécurité, la valeur ajoutée représente 65,8 % du chiffre d'affaires et la sous-traitance 12,7 %.  
Champ : unités légales du secteur des activités de services administratifs et de soutien hors activités de location et location-bail (divisions 78 à 82 de la NAF rév. 2).

Source : Insee, É sane.

#### 4 Dispersion des taux de marge dans la sécurité privée en 2016

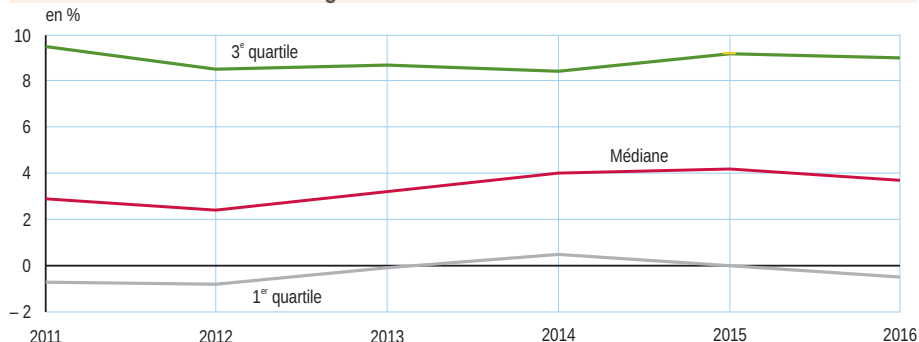


Lecture : en 2016, le taux de marge médian est de 6 % dans la sécurité privée.

Champ : unités légales du secteur de la sécurité privée hors micro-fiscales et non employeuses.

Source : Insee, É sane, Lifi.

## Distribution des taux de marge entre 2011 et 2016



Lecture : entre 2012 et 2015, le taux de marge médian est passé de 2,4 % à 4,2 % dans la sécurité privée.

Champ : unités légales du secteur des activités de sécurité privée (groupe 80.1 de la NAF rév. 2) présentes de 2011 à 2016 ayant un effectif salarié en équivalent temps plein d'au moins 10 salariés entre 2011 et 2016, hors microentreprises au sens fiscal.

Source : Insee, É sane.

## Encadré 2

## Peu de grands acteurs dans la sécurité privée

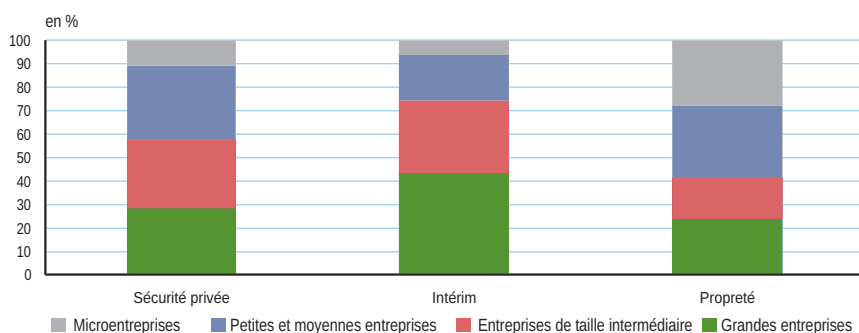
L'activité du secteur se répartit à parts quasiment égales (autour de 30 % chacune) entre les unités légales de trois catégories d'entreprises (*définitions*) : les grandes entreprises (GE), les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et les petites et moyennes entreprises (PME) (*figure*). Les microentreprises représentent les trois quarts des unités légales du secteur, mais elles réalisent à peine 11 % du chiffre d'affaires.

Le secteur comporte peu de grands acteurs. Son activité est plus atomisée que celle de l'intérim, dans lequel les grandes entreprises réalisent 43 % du chiffre d'affaires. Toutefois, il est plus concentré que le secteur de la propreté où les grandes entreprises ne génèrent que 24 % du chiffre d'affaires. Contrairement au gardiennage de locaux professionnels et d'immeubles d'habitation et au

contrôle et à la surveillance des activités commerciales, les transports de fonds sont très majoritairement assurés par les GE et les ETI.

Les entreprises (*définitions*) du secteur sont très spécialisées : elles réalisent 86 % de leur chiffre d'affaires dans le secteur. Par ailleurs, les entreprises des autres secteurs interviennent peu dans la sécurité privée : elles ne représentent que 11 % du chiffre d'affaires des unités légales du secteur. Elles appartiennent le plus souvent aux secteurs de la propreté et des autres activités de soutien. Du fait de la forte spécialisation des entreprises du secteur et du rôle mineur joué par les entreprises des autres secteurs, le chiffre d'affaires réalisé par les entreprises du secteur de la sécurité est proche de celui réalisé par les unités légales du secteur.

## Répartition du chiffre d'affaires des unités légales de trois secteurs d'activité de soutien, par catégorie d'entreprises en 2016



Lecture : les petites et moyennes entreprises (hors microentreprises) réalisent 31 % du chiffre d'affaires de la sécurité privée.

Champ : unités légales du secteur de la sécurité privée (groupe 80.1 de la NAF rév. 2), de l'intérim (division 78 de la NAF rév. 2) et de la propreté (division 81).

Source : Insee, É sane, Lifi.

## Caractéristiques de la main-d'oeuvre en 2015

	Sécurité privée	Intérim	Propreté	Activités de soutien
Salaire horaire brut moyen (en euros)	13,2	16,5	12,5	14,8
Part des salariés à temps plein (en %)	88,6	79,3	57,0	73,9
Part des femmes (en %)	11,5	51,3	51,7	48,7
Part des 50 ans ou plus (en %)	22,2	19,5	35,0	27,2

Lecture : en 2015, la part des salariés à temps plein est 88,6 % dans la sécurité privée contre 73,9 % dans l'ensemble des activités de soutien.

Champ : salariés du secteur des activités de services administratifs et de soutien hors activités de location et location-bail (divisions 78 à 82 de la NAF rév. 2).

Sources : Insee, DADS.

## Les délais de paiement des clients sont élevés

Les délais de paiement des clients sont globalement plus élevés dans la sécurité que dans les activités de soutien. En effet, si les délais médians sont comparables à ceux des autres activités de soutien (43 jours de chiffre d'affaires), ils sont en revanche beaucoup plus élevés pour une part importante des unités (75 jours ou plus pour un quart des unités dans la sécurité privée, contre 50 jours ou plus pour les activités de soutien).

## Des salariés globalement plus jeunes que dans les autres activités de soutien

En 2015, le salaire horaire brut moyen dans le secteur de la sécurité privée est inférieur à celui de l'ensemble des activités de soutien, mais un peu plus élevé que dans la propreté (*figure 6*). Le salaire horaire brut y est inférieur à 13 euros pour les deux tiers des salariés.

De plus, 89 % des salariés sont à temps plein, soit plus fréquemment que dans les activités de soutien (74 %) et en particulier la propreté (57 %). Enfin, la rotation des effectifs est plus rapide : le taux de rotation (*définitions*) est de 29 % contre 25 % dans l'ensemble des activités de soutien.

Les hommes sont nettement majoritaires parmi les salariés (88 % contre 51 % pour les activités de soutien). Par ailleurs, ils sont en moyenne plus jeunes : 78 % ont moins de 50 ans, contre 73 % dans les activités de soutien et 65 % dans la propreté.

Les postes d'agents de sécurité sont majoritaires (87 %), loin devant les postes de convoyeurs de fonds, gardes du corps, enquêteurs privés et métiers assimilés (4 %). Par ailleurs, le taux d'encadrement (*définitions*) est très faible (2 %).

## La France au troisième rang européen pour le chiffre d'affaires de la sécurité privée

En 2016, la France se situe au troisième rang de l'Union européenne (UE) en matière de chiffre d'affaires de la sécurité privée (17 % du total), derrière l'Allemagne (19 %) et le Royaume-Uni (19 %), mais devant l'Espagne (10 %) et l'Italie (8 %). En nombre de salariés, les pays de l'Est se positionnent juste après le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France.

Dans ce secteur, la productivité par tête (*définitions*) varie fortement entre les pays de l'UE. En 2015, elle se situe autour de 60 milliers d'euros dans les pays du Nord (Danemark, Suède, Belgique), alors qu'elle n'excède pas 12 milliers d'euros dans les pays de l'Est (Pologne, République tchèque, Hongrie, Bulgarie, Roumanie). Elle se situe à un niveau intermédiaire en France et en Allemagne (respectivement 36 et 33 milliers d'euros). ■

## Sources

Les sources utilisées dans cette étude sont :

- le **dispositif d'élaboration des statistiques annuelles d'entreprises (Ésane)** et celui sur les **liaisons financières (Lifi)** gérés par l'Insee ;
- les **déclarations annuelles de données sociales (DADS)** ;
- les **indicateurs conjoncturels d'activité : indices de chiffres d'affaires, indices de prix de production et indices de production** ;
- les **statistiques structurelles sur les entreprises (SSE) d'Eurostat** sur le secteur de la sécurité privée.

## Définitions

La **sécurité** recouvre trois activités élémentaires : la sécurité privée, les systèmes de sécurité et les enquêtes.

La **sécurité privée** (sous-classe « 8010Z » dans la nomenclature Naf rév. 2) comprend les services de garde et de patrouille ainsi que les services de transports de fonds, de reçus ou d'autres objets de valeur utilisant du personnel équipé pour protéger les biens pendant le transport (73,8 % du chiffre d'affaires du secteur de la sécurité en 2016).

Les **systèmes de sécurité** (8020Z) regroupent la surveillance et la surveillance à distance de systèmes de sécurité et d'alarme électroniques ainsi que l'installation, la réparation, la réfection et l'adaptation de dispositifs de verrouillage mécaniques ou électroniques, de coffres-forts et de chambres fortes, avec, par la suite, leur surveillance ou

surveillance à distance (25,5 % du chiffre d'affaires du secteur de la sécurité en 2016).

Les **enquêtes** (8030Z) recouvrent les activités des enquêteurs privés et des détectives (0,7 % du chiffre d'affaires du secteur de la sécurité en 2016).

Dans cette étude, les **activités de soutien** regroupent les activités liées à l'emploi (division 78 de la nomenclature Naf rév. 2), les activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes (79), les enquêtes et sécurité (80), les services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager (81), les activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises (82) sauf dans le cas des indices de chiffres d'affaires, où les activités de soutien incluent également les activités de location et location-bail (77).

Le secteur de la sécurité privée est souvent comparé à l'intérim et au secteur de la propreté, deux activités de soutien elles aussi à fort contenu en main-d'œuvre.

L'**unité légale** est définie comme une entité juridique (personne morale ou physique) de droit public ou privé. Elle est obligatoirement déclarée aux administrations compétentes (greffes des tribunaux, Sécurité sociale, Direction générale des impôts...) et elle représente l'unité principale enregistrée dans Sirene. Elle ne doit pas être confondue avec la notion d'entreprise au sens de la loi de modernisation de l'économie de 2008, unité statistique dont le contour est plus large et qui constitue une entité économique autonome.

La définition de l'**entreprise** tient compte de l'organisation en groupes. Elle se

décline en **catégories d'entreprises** selon l'effectif, le chiffre d'affaires et le total de bilan : les microentreprises, les petites et moyennes entreprises (PME hors microentreprises dans cette étude), les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et les grandes entreprises (GE).

La **productivité par tête** est le rapport de la valeur ajoutée en euros courants sur le nombre de salariés en équivalent temps plein ; elle n'est pas corrigée des différences de niveaux de prix (parité de pouvoir d'achat) entre pays.

Le **taux de valeur ajoutée** est le rapport de la valeur ajoutée sur le chiffre d'affaires. Le **taux de marge** est le rapport de l'excédent brut d'exploitation sur la valeur ajoutée.

Le **taux de rotation des effectifs** au sein d'un secteur au cours d'une année N est égal au nombre de postes du secteur dont le titulaire a changé entre le 31 décembre de l'année N-1 et le 31 décembre de l'année N rapporté au nombre total de postes du secteur.

Le **taux d'encadrement** est la part des cadres dans l'effectif salarié.

## Bibliographie

- Fresson-Martinez C., Vucko F., « La sécurité : un secteur toujours en plein essor », *Insee Focus* n° 66, octobre 2016.
- Enquête de branche Prévention – Sécurité, Institut d'informations et de conjonctures professionnelles, septembre 2017.
- Robin M., Mordier B., « La sécurité, un secteur en pleine expansion », *Insee Première* n° 1432, janvier 2013.

Direction Générale :  
88 avenue Verdier  
92541 Montrouge Cedex  
**Directeur de la publication :**  
Jean-Luc Tavemier  
**Rédacteur en chef :**  
A. Goin  
**Rédacteurs :**  
J.-B. Champion, C. Collin, P. Glénat  
C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu  
**Maquette :** B. Rols  
**Impression :** Jouve  
**Code Sage** IP181720  
ISSN 0997 - 3192  
© Insee 2018

• **Insee Première** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=116>

• Pour recevoir par courriel les avis de parution (50 numéros par an) :  
<https://www.insee.fr/fr/information/1405555>

Pour vous abonner à **Insee Première** et le recevoir par courrier :  
<https://www.insee.fr/fr/information/2537715>

